

Société gérée par



# SAS NERVAL

COMPTES SEMESTRIELS  
30 JUIN 2022

SAS NERVAL

33, avenue Pierre Mendès France - CS 31442 - 75646 Paris Cedex 13

Tél. : 01 55 03 30 00

Société par action simplifiée au capital de 99 060 euros  
RCS Paris 908 676 265

## TABLE DES MATIERES

1. BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2022 .....	3
2. BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2022.....	4
3. COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2022.....	5
4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	6
4.1 Création, durée de vie et fonctionnement de la société.....	6
4.2 Règles et méthodes comptables .....	6
4.3 Changement de méthodes comptables .....	7

## 1. BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2022

ACTIF en milliers d'€	30/06/2022			déc.-21
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	0		0	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>820 881</b>		<b>820 881</b>	<b>0</b>
Titres de participations	981		981	0
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	819 900		819 900	
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>820 881</b>	<b>0</b>	<b>820 881</b>	<b>0</b>
Stocks				
Avances et acomptes versés			0	0
Créances clients	3 306		3 306	0
Autres créances	3 267		3 267	0
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	34 158		34 158	1
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>40 732</b>		<b>40 732</b>	<b>1</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	4 440	95	4 345	
<b>TOTAL de L'ACTIF (I+II+III+IV)</b>	<b>866 052</b>	<b>95</b>	<b>865 958</b>	<b>1</b>

## 2. BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2022

PASSIF en milliers d'€	30/06/2022	déc.-21
Capital	99	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	882	0
Report à Nouveau	-4	0
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	29	-4
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>1 006</b>	<b>-3</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financières	822 935	
Dettes financières diverses		
Autres dettes financières		
Avances et acomptes reçus	0	
Dettes fournisseurs	1 332	4
Dettes fiscales et sociales	0	
Dettes sur immobilisations	0	
Autres dettes	40 685	
<b>TOTAL DES DETTES (III)</b>	<b>864 952</b>	<b>4</b>
Produits constatés d'avance (IV)		
<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)</b>	<b>865 958</b>	<b>1</b>

### 3. COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2022

En milliers d'€	juin-22	déc.-21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>5 961</b>	<b>0</b>
Chiffre d'affaires		
Autres produits d'exploitation	5 961	
Reprises sur provisions		
Transfert de charges		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 121</b>	<b>4</b>
Achats non stockés		
Autres achats et charges externes	5 978	4
Impôts et taxes	49	
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions	95	
Autres charges d'exploitation	0	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-160</b>	<b>-4</b>
Produits financiers	13 782	
Charges financières	13 593	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>189</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>29</b>	<b>-4</b>
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>29</b>	<b>-4</b>

## 4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les données chiffrées sont exprimées en euros.

### 4.1 Création, durée de vie et fonctionnement de la société

La SAS NERVAL, a été immatriculée au RCS Paris le 29 décembre 2021 (RCS PARIS n°908 676 265) sous la forme juridique d'une société par action simplifiée. Elle est dirigée par la société AMPERE Gestion, agréée par l'AMF en qualité de société de gestion de portefeuille et titulaire de l'agrément n°GP-14000021, qui assure la fonction de Gérant pour une durée illimitée.

Elle a pour objet en France et à l'étranger toutes opérations financières, en ce compris toute souscription de financements bancaires, toute émission obligataire par placement privé ou offre au public ainsi que l'octroi de tout financement aux sociétés de son groupe ; l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, de titres ou de valeurs mobilières de tous types de sociétés ; toutes autres opérations commerciales, juridiques, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

L'exercice social court du 1er janvier au 31 décembre de l'exercice.

### 4.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes semestriels ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables du règlement de l'ANC 2019-09 du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les comptes semestriels au 30 juin 2022 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaire et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Par conséquent, les estimations comptables concourant à la préparation des comptes semestriels au 30 juin 2022 ont été réalisées dans un environnement sujet à une incertitude accrue et il est possible que les résultats futurs des opérations de la société diffèrent des estimations effectuées au 30 juin 2022.

Les conventions générales comptables ont donc été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'une année sur l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 4.2.1 Bilan actif

##### 4.3.1.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

##### 4.3.1.2. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue.

## **4.2.2 Bilan passif**

### 4.3.2.1. Autres dettes financières et des fournisseurs

Les autres dettes financières et les dettes fournisseurs sont comptabilisées pour leur montant nominal.

## **4.2.3 Compte de résultat**

### 4.3.3.1. Régime fiscal

La société NERVAL est une société par actions simplifiées. En vertu de l'article 1655 quinquies du CGI elle est assimilée à une société anonyme régie par l'article 206, 1. du CGI concernant l'imposition de ces bénéficiaires. Par conséquent, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés de plein droit.

En matière de TVA, la société dont l'activité principale est le courtage de valeurs mobilières et de marchandises est exonérée de TVA pour cette activité. Toutefois, au titre d'autres activités annexes susceptibles d'entrer dans le champ de la TVA, elle a choisi de se placer sous le régime normal de TVA avec dépôt de déclarations mensuelles.

## **4.3 Changement de méthodes comptables**

Néant.